Primevere LESSON

SEJOURS 2020

BIEN VIVRE ENSEMBLE
DONNER & RECEVOIR
SORTIR DE SA COQUILLE

ILS NOUS SOUTIENNENT

la Charente Maritime

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Charente-Maritime

Rochefort

ROCHEFORT OCÉAN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET PEDAGOGIQUE

DESCRIPTIF DES SEJOURS

Nombre de séjours et publics Visés

- 3 Séjours ouverts aux 6-13 ans
- 1 Séjour ouvert aux 14-17 ans
-

Calendrier des séjours

- 6 au 11 Juillet 2020
- 20 au 25 Juillet 2020
- 03 au 08 Aout 2020
- 17 au 22 Aout 2020

CAMPING LA GARENNE PORT DES BARQUES

AXES EDUCATIFS

L'action du centre socioculturel prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.

La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

La laïcité, la neutralité et la mixité, la participation et le partenariat

AXES PROJET SOCIAL 2020-23

Le projet exprime la volonté des administrateurs et celle des habitants. L'harmonie du projet est primordiale. La concordance entre les objectifs et les actions doit être clairement précisée.
En effet, nos quatre axes se déclinent en objectifs généraux, puis opérationnels, et en « fiches-actions , comme les séjours ».

AXE 1
CONSOLIDER LE PROJET ET SON

Objectif général :

Renforcer le cohésion interne

Objectif général :

Rendre accessible la vocation et les valeurs

Objectif général :

Proumouvoir l'engagement

AXE 2
CRÉER DU LIEN SOCIAL
DANS UNE DÉMARCHECULTURELLE ET SOLIDAIRE

Objectif général :

Aller à la rencontre de ...

Objectif opérationnel :

Etre en veille avec les besoins du territoire

Objectif opérationnel :

Cultiver les relations avec ...et rester accessible

Objectif opérationnel :

Etre identifé sur le territoire

Objectif général :

Lutter contre l'isolement

Objectif opérationnel :

Favoriser le bien-être moral, sanitaire, social, physique, ..

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

Objectif général :

Favoriser la mixité

Objectif opérationnel :

Rompre avec les exclusions sociales

Objectif opérationnel :

Comprendre l'autre

Objectif opérationnel :

Créer du lien social

AXE 3
DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS SUR LE TERRITOIRE

Objectif général :
Favoriser l'implication et la participation de tous

Objectif opérationnel :
Accompagner les initiatives

Objectif opérationnel :
Rendre acteur habitants, bénévoles et salariés avec ...

Objectif opérationnel :
Partager des missions

Objectif général :
Contribuer au faire ensemble

Objectif opérationnel :
Poursuivre les actions entreprises

Objectif opérationnel :
Tisser des liens entre les habitants

Objectif opérationnel :
S'engager dans une démarche partenariale

Objectif opérationnel :
Développer la complé-mentarité territoriale

Objectif général :
Contribuer à l'épanouiss-ment personnel

Objectif opérationnel :
Augmenter l'estime de soi

Objectif opérationnel :
Améliorer le sentiment de mieux être

Objectif opérationnel :
Encourager les apprentissages

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

AXE 4
RENFORCER LA FONCTION ÉDUCATIVE ET CITOYENNE

Objectif général :

Accompagner la fonction parentale

Objectif général :

Exprimer le vivre ensemble

Objectif opérationnel :

Accès à la culture et aux loisirs

Objectif opérationnel :

Compréhension et respect des valeurs de la République

Objectif opérationnel :

Etre acteur et à l'écoute dans la coéducation

Objectif opérationnel :

Acceptation de la différence

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du 6 au 11 Juillet 2020 - 20 au 25 Juillet 2020
1 Directrice : Mme Myriam PANNIER , BPJEPS
1 Adjointe à la Direction du Séjour : Mme Jennifer FLEURET BAFA - 5 ans expérience
1 Animateur M Anouar EDDARRAOUI - BAFA 3 Ans d'experience
L'équipe pédagogique du 3 au 8 Aout 2020 - 17 au 22 Aout 2020
1 Directrice : Mme Jennifer FLEURET BAFA - 5 ans expérience Dérogation DDCS 17
Mme Chloé PETIT BAFA - 3 ans expérience
1 Animateur Mr Quentin LACHERY

BSB
Brevet de Surveillant de Baignade
SURVEILLANT

Thomas Bouloy , BAFA - Surveillant de Baignade pour les 4 Séjours

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OE La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
OG1 Guider le jeune dans sa construction en tant que personne à travers des loisirs éducatifs.
OP1.1 Créer des débats philosophiques sur de question de citoyenneté 1x/semaine organiser par les jeunes.
OP1.2 Organiser des temps d'accompagnements individuels ou collectifs des jeunes 1*/semaine.
OP1.3 Organiser des temps d'activités variés sportifs, culturels, manuels afin de permettre aux jeunes de se dépasser et de s'amuser collectivement ou individuellement.

OE La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.
OG2 Favoriser l'épanouissement du l'adolescent/te en valorisant sa participation citoyenne.
OP2.1 Créer un groupe de jeunes mixte avec comme objectif : recenser la parole de l'ensemble du groupe lors des réunions bilans pendant le gouter.
OP2.2 Valoriser les idées et la parole des jeunes à travers leur participation au programme d'activités.
OP2.3 créer un journal de bord permettant au jeune d'y retranscrire le contenu de sa journée pour qu'il puisse s'en souvenir même après le séjour

OE La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
OG3 Favoriser la dynamique du vivre ensemble à travers le partage, la participation et les échanges entre jeunes.
OP3.1 Composer des groupes mixtes sur chaque activité afin de mélanger les genres et les groupes sociaux différents.
OP3.2 permettre aux jeunes d'animer 1* par semaine un temps d'animation pensé par les jeunes et pour les jeunes.
OP3.3 Mettre en place tous les matins des ateliers par niveau pour permettre à tous les jeunes peu importe l'âge d'accéder à l'activité

JOURNÉE TYPE

Jour d'arrivée- Lundi

9h30 - 14h30
- Installation préalable par les équipes d'animation du camp et ses annexes (lieux d'activités etc.)

14H30-15H30
- Arrivée des enfants par les familles comme le préconise le protocole COVID 19

15H30-17h00
- Présentation rapide et installation du camp par les jeunes. Visite des lieux et présentation aux jeunes des équipements et personnels encadrants du camping, règlement intérieur.
- Présentation respect protocole COVID 19

17h00-18h00
- Temps du goûter et de discussion pour prendre connaissance de l'organisation de la vie de groupe et du cadre de vie.

18h-19h30
- Participer au temps de cuisine/mise de table : Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective
- Douche
- être en autogestion , Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

Jour du Départ : le Samedi

08h00 - 09h00
Réveil de façon échelonnée et prendre son petit déjeuner

9h00-11h00
Rangement du camp avec l'entièreté du groupe
Restitution collective des contenus de la semaine

11h00-11h 45
Expression libre

11h45
Accueil échelonné des parents qui viennent récupérer leurs enfants sur site pour permettre le pique nique famille à proximité bord de mer, sortie famille, dans le respect des protocoles COVID 19

12h15
Départ du camp

JOURNÉE TYPE

08h00-9h00

- Se réveiller de façon échelonnée, se doucher et prendre son petit déjeuner en cas d'activité Sur ce temps-là chacun est responsable de la propreté de l'espace et du débarrassage de ses couverts. Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

09h00 et 10h00

- Temps de toilette individuelle et habillage
- Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

10h-12h

- Départ en activité

12h-12h30

- Temps de cuisine et de mise de table. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective

12h30-13h30

- Temps de déjeuner

13h30-14h

- Débarrassage et temps de vaisselle. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective

14h-16h30

- Départ en activité

17h00 - 18h00

- Temps du goûter et de discussionpour exprimer son avis et son opinion sur cette journée. Restitution collective des contenus de la journée.

18h00-19h30

- Participer au temps de cuisine/mise de table
- Douche
- être en autogestion , Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

19h30- 20h30

- Temps du repas

20h30-21h

- Participer au temps de débarrassage/vaisselle. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective
- Etre en autogestion

21h-22h00

- Participation à la veillée sur son entièreté dans le but de préserver une dynamique de groupe.

LES INTENTION PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS MIS EN PLACE PAR L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation mettra différents moyens en œuvre sur les différents temps de la journée afin de répondre aux objectifs visés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire une signalétique sera installée afin de permettre la distanciation sociale et d'éviter tous contacts physiques et d'informer sur les gestes barrières et les différentes manœuvres à suivre suivant les situations. Un lavage de main avant et après chaque moment énoncé ci-dessous sera fait au minimum. Les lieux de sommeil ne seront pas partagés et chaque jeune bénéficiera de son espace de vie. Le minibus sera lavé, desinfecté avant et après chaque utilisation.

Réveil/Petit Déjeuner

L'équipe d'animation différenciera les matins (activités physiques, ludiques, apprenantes, éducatives, culturelles) afin de respecter le rythme de chaque jeune.
Chaque réveil se fera de façon échelonnée et s'enchainera avec le temps du petit déjeuner ou le jeune aura le choix de manger ou non (dans ce cas précis une légère collation sera prévue avant midi et le jeune amènera un fruit sur le temps d'activité).

Ce temps-là peut être un temps collectif avec discussion et bilan de la nuit ("et toi t'as bien dormi ?") mais pourra être aussi individuel afin de laisser chaque jeune le temps de se réveiller à son rythme.

Afin de les rendre autonome le matériel cuisine est laissé à leur disposition sous surveillance de l'animateur et le petit déjeuner est installé sur la table dès lors que les premiers sont réveillés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire le petit déjeuner sera préparé par les animateurs et chaque jeune sera assigné à sa place. Chaque jeune est responsable du nettoyage, du rangement et de la désinfection de sa place et sa vaisselle.

Repas/Déjeuner

C'est un temps collectif préparé par les jeunes et encadré par les animateurs. Suivant le planning des repas préparés en amont respectant les règles d'équilibre alimentaire et de la diversité nutritive. Ces temps permettront aux jeunes de découvrir d'autres aliments afin de leur ouvrir tout un panel de saveur. Le jeune sera amené à gouter chaque plat proposé. En cas de PAI des repas individuels seront proposés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire ces temps seront préparés par les animateurs et chaque jeune sera assigné à sa place. Chaque jeune est responsable du nettoyage, du rangement et de la désinfection de sa place et sa vaisselle.

Rangement/Nettoyage
Un planning de tâches ménagères sera réalisé dès le premier jour par les jeunes de telle sorte que chaque jeune puisse participer au moins 1x à chaque tache qu'incombe la vie quotidienne du camp. De plus il est important de rappeler que
chaque jeune est responsable au bon rangement et nettoyage de son espace de vie.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire les jeunes seront informés de la marche à suivre pour permettre au camp de rester en adéquation avec la situation actuelle (nettoyage, desinfection). Un animateur sera à chaque fois responsable et accompagnera les jeunes dans la démarche à suivre

Douche/Hygiène
Un temps de douche 1 à 2x/ jour sera imposé aux jeunes selon les activités.
Libre à eux de choisir le moment de la journée qu'ils veulent (Matin avant activité, Soirée avant Diner) et ou après certaines activités extérieures.
L'équipe d'animation rappellera que l'économie d'eau est un sujet actuel qui concerne tout le monde peu importe l'âge et le lieu de résidence et que chacun peut être acteur d'une meilleure écologie générale. De plus l'équipe d'animation rappellera que l'hygiène ce n'est pas seulement se laver le corps mais aussi : changer régulièrement d'affaires et se brosser les dents. Être propre sur soi c'est avoir une bonne hygiène de vie. L'équipe d'animation se verra d'intervenir si elle constate que certains jeunes ne respectent pas cette règle essentielle.

Activité
Elles sont choisies dans la mesure du possible avec les jeunes en amont du séjour en prenant en compte les besoins particuliers du publics (dépassement de soi, mise en danger contrôlé, découverte, ***renforcement des apprentissages***...) et de façon à respecter le rythme de chacun. Il sera proposé une solution de repli si besoin.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire chaque prestataire/animateur est responsable de la mise en application du protocole. L'équipe d'animation veillera au maintien de celle-ci et à garantir la sécurité morale physique et affective du jeune.

Veillées
Elles sont choisies dans la mesure du possible avec les jeunes en amont du séjour en prenant en compte les besoins particuliers du publics (dépassement de soi, mise en danger contrôlé, découverte...) et de façon à respecter le rythme de chacun. Pour ces mêmes raisons il sera proposé à chacun un coucher échelonné et une solution de repli si besoin.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire chaque prestataire/animateur est responsable de son protocole. L'équipe d'animation veillera au maintien de celle-ci et à garantir la sécurité morale physique et affective du jeune.

Coucher
Les réveils et couchers échelonnés permettront aux jeunes de réguler leurs sommeils mais l'équipe d'animation sera garante des 09h de sommeil minimum par jeunes essentiel au bon fonctionnement de la journée. Un temps de transition sera proposé pour faire le lien entre la veillée et le coucher puis un temps de couvre-feu sera imposé afin de lancer le temps de sommeil.

Temps autogéré
Ce temps est un temps d'accueil où les jeunes peuvent utiliser librement les différentes ressources pédagogiques mises à disposition (jeuxludothèque, papeterie, livres...)

Le rôle de l'équipe d'animation sera de matérialiser différents espaces en cohérence avec l'envie des jeunes pour proposer une diversité d'occupation.
Elle sera dans une pédagogie de "laisser faire" c'est à dire laisser les jeunes vivre divers moments en communauté sans avoir de contraintes d'activités.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire le matériel mis en commun sera nettoyé par les jeunes et l'équipe d'animation devra les sensibiliser sur l'importance des gestes barrières.

Temps départ/arrivée

Ce temps est un passage de relais de responsabilités entre animateurs et parents. Un accueil « boissons, gouters » sera proposé aux parents permettant d'instaurer un temps de dialogue et ainsi rassurer la famille et les jeunes sur le départ et un temps de bilan lors du départ.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire, l'équipe d'animation devra les sensibiliser les familles sur l'importance des gestes barrières

renforcement des apprentissages

PRODUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE D'UN JOURNAL DE BORD DES APPRENTISSAGES

Version écrite, lue, racontée et numérique

Histoire, culture locale

Mathématiques calculs numériques

Expériences Scientifiques

Enrichissement du vocabulaire

Expression orale et écrite

Vie en collectivité vivre ensemble

Activités physiques, ludiques

PLANNING
SEMAINE 1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CADRAN SOLAIRE	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE ÉROSION & FALAISE CYCLE & ÉTATS DE L'EAU	**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT FUSÉE CARBONIQUE	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** SABRES, BOUTEILES À LA MER & LONGUE VUE DE CORSAIRES	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** NATURE & ORIENTATION, BOUSSOLES	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK PIRATES	VEILLÉE MUSICALE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE DÉBAT DÉBILE « CITOYENNETÉ , STEREOPTYPE »	SOIRÉE CARTE AUX TRESORS MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING
SEMAINE 2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CERF VOLANT	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** FABRICATION DE SON « ARC AVENTURE »	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITE « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** CAVALIER NOIR SPORTIF	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE BEACH SPORTS BODYBOARD	**ACTIVITÉS** SOFT ARC ULTIMATE LA PESTE GRAND JEU	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME CERF VOLANT KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK SPORTS	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE MATCH D'IMPRO THÈME : JEUX OLYMPIQUES	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING
SEMAINE 3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CERF VOLANT	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** FABRICATION DE SON « ARC AVENTURE »	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** CAVALIER NOIR SPORTIF	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE BEACH SPORTS BODYBOARD	**ACTIVITÉS** SOFT ARC ULTIMATE LA PESTE GRAND JEU	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME CERF VOLANT KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK SPORTS	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE MATCH D'IMPRO THÈME : JEUX OLYMPIQUES	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles au possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING SEMAINE 4

SPÉCIFIQUE ADOS 14-17 ANS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT FABRICATION DE RADEAUX & D'ARCS	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE OLYMPIADES NAUTIQUES	**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT BOUSSOLE TOPOGRAPHIE SONAR & MORSE	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** SOFT ARC NAVIGATION « RADEAUX, OPTIMIST»	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE CAPOEIRA, DO BRASIL	**ACTIVITÉS** PARCOURS D'ORIENTATION	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE ASTRONOMIE NUIT DES ETOILES	VEILLÉE UNLOCK AVENTURE	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE GRAND JEU NOCTURNE	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ETOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / plage
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

RÈGLEMENTATION - SÉCURITÉ - SANTÉ

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

1. CADRE JURIDIQUE

Affichages obligatoires

Le code du travail oblige tout employeur à afficher un certain nombre de documents dans les locaux utilisés par les salariés. Les ACM, qui n'échappent pas à la règle, doivent également afficher certains documents spécifiques à leurs activités d'accueil de mineurs.

Ces documents sont les suivants:

- Les adresses et numéros d'appel utiles: SAMU, gendarmerie, centre antipoison, «Allô enfance maltraitée»;
- Les consignes sur la conduite à tenir en cas d'incendie et les plans d'évacuation;
- L'avis relatif au contrôle de sécurité
- Le tableau des horaires de travail du personnel
- Le tableau des congés et des repos hebdomadaire du personnel
- L'adresse et le numéro de téléphone de l'inspection du travail compétente ainsi que le nom de l'inspecteur compétent
- L'adresse et le numéro de téléphone du médecin du travail ou du service de santé au travail compétent pour l'établissement
- Les menus
- L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Liste des documents à afficher et à présenter lors d'une inspection

Mise à jour 03 septembre 2015

1 – Documents concernant la déclaration et les locaux :

		Affichage
☐	Téléphone et lieu où se trouve le directeur en cas d'absence	
☐	Récépissé de déclaration de l'accueil de la DDCS du département d'origine	Obligatoire
☐	Fiche complémentaire (ou fiche unique si accueil périscolaire)	
☐	Avis de la PMI si enfants de moins de 6 ans	
☐	Plan des locaux et consignes d'évacuation	Obligatoire
☐	Plan de couchage si hébergement	Très conseillé
☐	Registre de sécurité avec le procès-verbal de la dernière commission de sécurité	
☐	Dossier technique amiante (mis à disposition des occupants des locaux par le propriétaire)	
☐	Panneau d'interdiction de fumer dans les locaux (y compris extérieurs clos)	Obligatoire
☐	Attestation d'assurance de l'accueil	
☐	Adresse précise des séjours accessoires et lieux de bivouacs	
☐	Adresses et numéros de téléphone des services d'urgence : médecins, hôpital, pompiers, gendarmerie ou police, SAMU, centre Antipoison, Allô enfance maltraitée	Obligatoire ***voir fiche DDCS***
☐	En séjour : cahier de comptabilité (permettant d'identifier le budget pédagogique, alimentaire, et le prix de journée)	

2 – Documents relatifs aux projets :

☐	Projet éducatif (ou PEDT si l'organisateur est la commune)
☐	Projet pédagogique

3 – Documents relatifs aux activités :

☐	Conventions passées avec des prestataires de services le cas échéant. Exemple : activités physiques et sportives
☐	Tests préalables à la pratique de certaines activités sportives, le cas échéant

4 – Documents relatifs à l'encadrement :

☐	Registre du personnel d'encadrement et de service
☐	Tableau de présence des encadrants
☐	Attestations de vaccination à jour des personnels d'encadrement et de service
☐	Diplômes des directeurs et animateurs
☐	Courrier de la DDD accordant une dérogation pour le directeur, le cas échéant
☐	Livrets de formation pour les directeurs et animateurs stagiaires (avec attestations de stages)
☐	Diplômes de l'assistant sanitaire
☐	Diplômes et attestations relatives à des qualifications particulières des encadrants. Exemples : surveillant de baignade, PSC1, BEES, qualification BAFA…

5 – Documents relatifs aux mineurs et au suivi sanitaire :

☐	Registre de présence des mineurs
☐	Fiches sanitaires de liaison
☐	Ordonnances en cours de validité si traitements médicaux pour les mineurs
☐	Registre d'infirmerie
☐	Projets d'accueil individualisés *(PAI)* le cas échéant
☐	Certificats médicaux préalables à la pratique de certaines activités physiques en accueil collectif de mineurs
☐	Carnet sanitaire de la piscine

6 – Documents relatifs à la restauration :

		Affichage
☐	Menus de la semaine	Conseillé
☐	Cahier de traçabilité des denrées	
☐	Tableau des relevés de température sur les réfrigérateurs et congélateurs	Obligatoire

2. SANTÉ – HYGIÈNE – SOINS

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

Equipements des locaux

-Surface lisses et lavables
-Bacs distincts pour le lavage

Hygiène des locaux et du matériel

-Pas de plantes en cuisine
-Séparation du secteur « propre » (table de travail, fourneaux…) du secteur « sale » (légumières, plonge, déchets, évier….)
-Lavage du matériel après utilisation
-Mise en place d'un planning écrit de nettoyage

Réfrigérateur

-Température inférieure à 4°
-Présence permanente d'un thermomètre
-Relevé quotidien de température

Denrées alimentaires

-Respect de la chaine du froid : vérifier les températures de transport (dans les glacières)
-Mise en place d'un relevé de température, lors des préparations et du départ des glacières

Aliments sensibles

-Les œufs doivent être conservés au frais et cuits à cœur
-Les steaks hachés doivent être cuits à cœur

Repas témoins

-Conservation des repas témoins cuisinés ou pas dans un contenant fermé pendant 5 jours au froid.

Stockage

-Stockage séparé des produits alimentaires et produits d'entretien.
-Respect de toutes les températures de stockage

Décongélation

-jamais à température ambiante.
Traçabilité :
-Conservation des étiquettes de produits réfrigérés, congelés et des œufs. Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés non terminés (ex : crème anglaise).

Traçabilité
-Conservation des étiquettes de produits réfrigérés, congelés et des œufs. Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés non terminés (ex : crème anglaise).

Distribution des repas
-En liaison chaude, les repas sont maintenus à +63°.
-En liaison froide, les repas chauds sont refroidis en moins de deux heures à +10°, stockés à +3° et réchauffés en moins d'une heure à +65°.

Poubelles
-Poubelles disposant de couvercles, lavées et désinfectées régulièrement
-Evacuation des déchets vers l'extérieur aussi souvent que possible.

Pique Nique
-Respect des températures dans les glacières.
-Chaine du froid respectée : du réfrigérateur à la glacière et de la glacière à la consommation.

PAI ENFANTS - Protocole à suivre selon les recommandations

Utilisation des outils numériques
- A disposition deux tablettes
- A disposition 1 ordinateur

Ces outils seront utilisés pour permettre un version numériques des

Utilisation des portables
Les mobiles seront conservés par l'équipe d'animation. Ils seront distribués sur les temps

- « Appel aux parents - Soir 18-19h00»

Alcool et drogues, tabacs
La consommation des produits est INTERDITE tout le long du séjour. L'équipe d'animation veillera au respect de cette règlementation interne.

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

Le lieu d'isolement

le séjour dispose d'un «mobil home» local infirmerie, permettant d'isoler les malades. Une caisse comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousses des premiers secours (5), à prendre lors des sorties seront rangées dans le mobil home.
Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre, sans blanco ni pages blanches. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre.

L'assistant sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premier secours. L'assistant est chargé des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI....).

Allergies et consignes de santé

un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.
Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.
Dossier médical du personnel d'accueil : Il doit contenir un certificat médical de moins de 3 mois, attestant la personne est apte à travailler en collectivité (vaccins à jour).

Accueil des handicapés

Pour les jeunes atteint de handicap nous invitons les familles à prendre contact avec le directeur de structure pour savoir comment et dans quel cadre l'accueil du jeune peut se faire et ainsi mettre en place un protocole permettant l'épanouissement du jeune au sein de la structure.

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

3. LES TRANSPORTS

Les transports pouvant être utilisés dans le cadre de notre activité : transports en minibus étant assuré par l'assurance auto de l'organisateur/trice.

Cars voitures et minibus : l'animateur veille à ce que chaque enfant soit attaché avant chaque départ.

Pour les plus petits :
Un rehausseur est nécessaire si l'enfant fait moins d'1m35 puisque l'attache doit passer devant l'épaule et non devant le cou.

4. RÈGLEMENTATION – SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS

Le planning est composé de diverses activités aussi bien manuelles, sportives mais aussi de sorties culturelles. Chaque animateur doit préparer et vérifier le matériel qu'il utilise avec les enfants.

Le taux d'encadrement en ALSH est d'1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans et 1 pour 12 pour les + de 6 ans.

Lors d'activités spécifiques : canoé-kayak, escalade, escrime, voile et sport mécanique, un brevet d'état ou une qualification pour le sport en question sera demandé.

Randonnées pédestres : pas de qualification spécifique mais nous alloons privilègier des chemins balisés avec accès facile à un point de secours, initiateur pour la haute montagne. On va appliquer les mêmes règles qu'en vélo : des groupes pas nombreux.
Points spécifiques :
- aider à traverser collectivement la route
- marcher si possible à droite (en groupe)

Il est nécessaire que le directeur vérifie les diplômes des intervenants d'activités spécifiques auprès des enfants.

La sortie à pied

On va appliquer les mêmes règles qu'en vélo : des groupes pas nombreux.
Points spécifiques :
- aider à traverser collectivement la route
- marcher si possible à droite (en groupe)

La baignade

Nous organiserons la baignade avec un périmètre. le Surveillant de baignade (SB) sera présent pour toutes les baignades sur site non surveillée par le poste de secours.

Les animateurs étant dans l'eau (le SB en dehors de l'eau) sont de 1 pour 8 pour les +de 6 ans et 1 pour 6 pour les – de 6 ans.

Précautions d'usage :
*faire attention à une entrée progressive dans l'eau
*faire attention au soleil en mettant de la crème aux enfants *penser à boire

Budget

Lors des séjours le directeur est responsable d'un budget alloué et devra rendre des comptes au comptable avec les justificatifs de paiement.

Evaluation du projet pédagogique

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer le une évaluation des séjours sur différents points :

- Les jeunes participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle.
- Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- Les jeunes s'impliquent dans la gestion de la vie collective.
- Un maximum de décisions sont prises par les jeunes.
- Les jeunes sont propres, en bonne santé et en pleine forme.
- Les jeunes accueillent leurs parents en leur faisant visiter le centre, leur présentant l'équipe d'animation avec plaisir.
- Les jeunes ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations. - Le matériel est utilisé.
- Les lieux sont propres, rangés, décorés.
- Les relations sont calmes, détendues, exempte de toute violence. - Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales.
- L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- Les adultes ont plaisir à travailler ensemble.
- Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique a pour but d'être en permanence en mouvement suite aux réflexions d'équipe. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité. Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction. L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place. La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble, arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants.

Séjours été 2020

PORT DES BARQUES

LITTORAL
MER ET AVENTURES

TARIF *SELON QF*

DE 140€ À 195€
DU LUNDI AU SAMEDI
CAMPS - SÉJOURS

AIDE ETAT

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION DE
30 € - 60 € - 90 € - 120 € - 150 €
PAR SÉJOUR ET PAR ENFANT
SOUS CONDITIONS
LIEU D'HABITATION - ÉQUIPEMENTS ENFANTS

CENTRE SOCIOCULTUREL PRIMEVERE LESSON

05 79 97 97 30

PRIMEVERE-LESSON.COM

SÉJOURS

Primevere LESSON

SEJOURS 2020

BIEN VIVRE ENSEMBLE
DONNER & RECEVOIR
SORTIR DE SA COQUILLE

ILS NOUS SOUTIENNENT

la Charente Maritime

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Charente-Maritime

Rochefort

ROCHEFORT OCÉAN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET PEDAGOGIQUE

DESCRIPTIF DES SEJOURS

Nombre de séjours et publics Visés

- 3 Séjours ouverts aux 6-13 ans
- 1 Séjour ouvert aux 14-17 ans
-

Calendrier des séjours

- 6 au 11 Juillet 2020
- 20 au 25 Juillet 2020
- 03 au 08 Aout 2020
- 17 au 22 Aout 2020

CAMPING LA GARENNE PORT DES BARQUES

AXES EDUCATIFS

L'action du centre socioculturel prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.

La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

La laïcité, la neutralité et la mixité, la participation et le partenariat

AXES PROJET SOCIAL 2020-23

Le projet exprime la volonté des administrateurs et celle des habitants. L'harmonie du projet est primordiale. La concordance entre les objectifs et les actions doit être clairement précisée.
En effet, nos quatre axes se déclinent en objectifs généraux, puis opérationnels, et en « fiches-actions , comme les séjours ».

AXE 1
CONSOLIDER LE PROJET ET SON

Objectif général :

Renforcer le cohésion interne

Objectif général :

Rendre accessible la vocation et les valeurs

Objectif général :

Proumouvoir l'engagement

AXE 2
CRÉER DU LIEN SOCIAL
DANS UNE DÉMARCHECULTURELLE ET SOLIDAIRE

Objectif général :

Aller à la rencontre de ...

Objectif opérationnel :

Etre en veille avec les besoins du territoire

Objectif opérationnel :

Cultiver les relations avec ...et rester accessible

Objectif opérationnel :

Etre identifé sur le territoire

Objectif général :

Lutter contre l'isolement

Objectif opérationnel :

Favoriser le bien-être moral, sanitaire, social, physique, ..

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

Objectif général :

Favoriser la mixité

Objectif opérationnel :

Rompre avec les exclusions sociales

Objectif opérationnel :

Comprendre l'autre

Objectif opérationnel :

Créer du lien social

AXE 3
DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS SUR LE TERRITOIRE

Objectif général :
Favoriser l'implication et la participation de tous

Objectif opérationnel :
Accompagner les initiatives

Objectif opérationnel :
Rendre acteur habitants, bénévoles et salariés avec ...

Objectif opérationnel :
Partager des missions

Objectif général :
Contribuer au faire ensemble

Objectif opérationnel :
Poursuivre les actions entreprises

Objectif opérationnel :
Tisser des liens entre les habitants

Objectif opérationnel :
S'engager dans une démarche partenariale

Objectif opérationnel :
Développer la complé-mentarité territoriale

Objectif général :
Contribuer à l'épanouiss-ment personnel

Objectif opérationnel :
Augmenter l'estime de soi

Objectif opérationnel :
Améliorer le sentiment de mieux être

Objectif opérationnel :
Encourager les apprentissages

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

AXE 4
RENFORCER LA FONCTION ÉDUCATIVE ET CITOYENNE

Objectif général :

Accompagner la fonction parentale

Objectif général :

Exprimer le vivre ensemble

Objectif opérationnel :

Accès à la culture et aux loisirs

Objectif opérationnel :

Compréhension et respect des valeurs de la République

Objectif opérationnel :

Etre acteur et à l'écoute dans la coéducation

Objectif opérationnel :

Acceptation de la différence

SÉJOURS ENFANCE

SÉJOURS ADOS-JEUNES

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du 6 au 11 Juillet 2020 - 20 au 25 Juillet 2020
1 Directrice : Mme Myriam PANNIER , BPJEPS
1 Adjointe à la Direction du Séjour : Mme Jennifer FLEURET BAFA - 5 ans expérience
1 Animateur M Anouar EDDARRAOUI - BAFA 3 Ans d'experience
L'équipe pédagogique du 3 au 8 Aout 2020 - 17 au 22 Aout 2020
1 Directrice : Mme Jennifer FLEURET BAFA - 5 ans expérience Dérogation DDCS 17
Mme Chloé PETIT BAFA - 3 ans expérience
1 Animateur Mr Quentin LACHERY

BSB
Brevet de Surveillant de Baignade
SURVEILLANT

Thomas Bouloy , BAFA - Surveillant de Baignade pour les 4 Séjours

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OE La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
OG1 Guider le jeune dans sa construction en tant que personne à travers des loisirs éducatifs.
OP1.1 Créer des débats philosophiques sur de question de citoyenneté 1x/semaine organiser par les jeunes.
OP1.2 Organiser des temps d'accompagnements individuels ou collectifs des jeunes 1*/semaine.
OP1.3 Organiser des temps d'activités variés sportifs, culturels, manuels afin de permettre aux jeunes de se dépasser et de s'amuser collectivement ou individuellement.

OE La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.
OG2 Favoriser l'épanouissement du l'adolescent/te en valorisant sa participation citoyenne.
OP2.1 Créer un groupe de jeunes mixte avec comme objectif : recenser la parole de l'ensemble du groupe lors des réunions bilans pendant le gouter.
OP2.2 Valoriser les idées et la parole des jeunes à travers leur participation au programme d'activités.
OP2.3 créer un journal de bord permettant au jeune d'y retranscrire le contenu de sa journée pour qu'il puisse s'en souvenir même après le séjour

OE La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
OG3 Favoriser la dynamique du vivre ensemble à travers le partage, la participation et les échanges entre jeunes.
OP3.1 Composer des groupes mixtes sur chaque activité afin de mélanger les genres et les groupes sociaux différents.
OP3.2 permettre aux jeunes d'animer 1* par semaine un temps d'animation pensé par les jeunes et pour les jeunes.
OP3.3 Mettre en place tous les matins des ateliers par niveau pour permettre à tous les jeunes peu importe l'âge d'accéder à l'activité

JOURNÉE TYPE

Jour d'arrivée- Lundi

9h30 - 14h30
- Installation préalable par les équipes d'animation du camp et ses annexes (lieux d'activités etc.)

14H30-15H30
- Arrivée des enfants par les familles comme le préconise le protocole COVID 19

15H30-17h00
- Présentation rapide et installation du camp par les jeunes. Visite des lieux et présentation aux jeunes des équipements et personnels encadrants du camping, règlement intérieur.
- Présentation respect protocole COVID 19

17h00-18h00
- Temps du goûter et de discussion pour prendre connaissance de l'organisation de la vie de groupe et du cadre de vie.

18h-19h30
- Participer au temps de cuisine/mise de table : Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective
- Douche
- être en autogestion , Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

Jour du Départ : le Samedi

08h00 - 09h00
Réveil de façon échelonnée et prendre son petit déjeuner

9h00-11h00
Rangement du camp avec l'entièreté du groupe
Restitution collective des contenus de la semaine

11h00-11h 45
Expression libre

11h45
Accueil échelonné des parents qui viennent récupérer leurs enfants sur site pour permettre le pique nique famille à proximité bord de mer, sortie famille, dans le respect des protocoles COVID 19

12h15
Départ du camp

JOURNÉE TYPE

08h00-9h00

- Se réveiller de façon échelonnée, se doucher et prendre son petit déjeuner en cas d'activité Sur ce temps-là chacun est responsable de la propreté de l'espace et du débarrassage de ses couverts. Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

09h00 et 10h00

- Temps de toilette individuelle et habillage
- Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

10h-12h

- Départ en activité

12h-12h30

- Temps de cuisine et de mise de table. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective

12h30-13h30

- Temps de déjeuner

13h30-14h

- Débarrassage et temps de vaisselle. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective

14h-16h30

- Départ en activité

17h00 - 18h00

- Temps du goûter et de discussionpour exprimer son avis et son opinion sur cette journée. Restitution collective des contenus de la journée.

18h00-19h30

- Participer au temps de cuisine/mise de table
- Douche
- être en autogestion , Possibilité d'accès libre à des jeux et contenus éducatifs (lecture, recherche)

19h30- 20h30

- Temps du repas

20h30-21h

- Participer au temps de débarrassage/vaisselle. Planning de rotation des jeunes, enfants pour réaliser cette tache collective
- Etre en autogestion

21h-22h00

- Participation à la veillée sur son entièreté dans le but de préserver une dynamique de groupe.

LES INTENTION PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS MIS EN PLACE PAR L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation mettra différents moyens en œuvre sur les différents temps de la journée afin de répondre aux objectifs visés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire une signalétique sera installée afin de permettre la distanciation sociale et d'éviter tous contacts physiques et d'informer sur les gestes barrières et les différentes manœuvres à suivre suivant les situations. Un lavage de main avant et après chaque moment énoncé ci-dessous sera fait au minimum. Les lieux de sommeil ne seront pas partagés et chaque jeune bénéficiera de son espace de vie. Le minibus sera lavé, desinfecté avant et après chaque utilisation.

Réveil/Petit Déjeuner

L'équipe d'animation différenciera les matins (activités physiques, ludiques, apprenantes, éducatives, culturelles) afin de respecter le rythme de chaque jeune.
Chaque réveil se fera de façon échelonnée et s'enchainera avec le temps du petit déjeuner ou le jeune aura le choix de manger ou non (dans ce cas précis une légère collation sera prévue avant midi et le jeune amènera un fruit sur le temps d'activité).

Ce temps-là peut être un temps collectif avec discussion et bilan de la nuit ("et toi t'as bien dormi ?") mais pourra être aussi individuel afin de laisser chaque jeune le temps de se réveiller à son rythme.

Afin de les rendre autonome le matériel cuisine est laissé à leur disposition sous surveillance de l'animateur et le petit déjeuner est installé sur la table dès lors que les premiers sont réveillés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire le petit déjeuner sera préparé par les animateurs et chaque jeune sera assigné à sa place. Chaque jeune est responsable du nettoyage, du rangement et de la désinfection de sa place et sa vaisselle.

Repas/Déjeuner

C'est un temps collectif préparé par les jeunes et encadré par les animateurs. Suivant le planning des repas préparés en amont respectant les règles d'équilibre alimentaire et de la diversité nutritive. Ces temps permettront aux jeunes de découvrir d'autres aliments afin de leur ouvrir tout un panel de saveur. Le jeune sera amené à gouter chaque plat proposé. En cas de PAI des repas individuels seront proposés.

COVID 19

Dans le cadre du protocole sanitaire ces temps seront préparés par les animateurs et chaque jeune sera assigné à sa place. Chaque jeune est responsable du nettoyage, du rangement et de la désinfection de sa place et sa vaisselle.

Rangement/Nettoyage
Un planning de tâches ménagères sera réalisé dès le premier jour par les jeunes de telle sorte que chaque jeune puisse participer au moins 1x à chaque tache qu'incombe la vie quotidienne du camp. De plus il est important de rappeler que
chaque jeune est responsable au bon rangement et nettoyage de son espace de vie.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire les jeunes seront informés de la marche à suivre pour permettre au camp de rester en adéquation avec la situation actuelle (nettoyage, desinfection). Un animateur sera à chaque fois responsable et accompagnera les jeunes dans la démarche à suivre

Douche/Hygiène
Un temps de douche 1 à 2x/ jour sera imposé aux jeunes selon les activités.
Libre à eux de choisir le moment de la journée qu'ils veulent (Matin avant activité, Soirée avant Diner) et ou après certaines activités extérieures.
L'équipe d'animation rappellera que l'économie d'eau est un sujet actuel qui concerne tout le monde peu importe l'âge et le lieu de résidence et que chacun peut être acteur d'une meilleure écologie générale. De plus l'équipe d'animation rappellera que l'hygiène ce n'est pas seulement se laver le corps mais aussi : changer régulièrement d'affaires et se brosser les dents. Être propre sur soi c'est avoir une bonne hygiène de vie. L'équipe d'animation se verra d'intervenir si elle constate que certains jeunes ne respectent pas cette règle essentielle.

Activité
Elles sont choisies dans la mesure du possible avec les jeunes en amont du séjour en prenant en compte les besoins particuliers du publics (dépassement de soi, mise en danger contrôlé, découverte, ***renforcement des apprentissages***...) et de façon à respecter le rythme de chacun. Il sera proposé une solution de repli si besoin.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire chaque prestataire/animateur est responsable de la mise en application du protocole. L'équipe d'animation veillera au maintien de celle-ci et à garantir la sécurité morale physique et affective du jeune.

Veillées
Elles sont choisies dans la mesure du possible avec les jeunes en amont du séjour en prenant en compte les besoins particuliers du publics (dépassement de soi, mise en danger contrôlé, découverte...) et de façon à respecter le rythme de chacun. Pour ces mêmes raisons il sera proposé à chacun un coucher échelonné et une solution de repli si besoin.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire chaque prestataire/animateur est responsable de son protocole. L'équipe d'animation veillera au maintien de celle-ci et à garantir la sécurité morale physique et affective du jeune.

Coucher
Les réveils et couchers échelonnés permettront aux jeunes de réguler leurs sommeils mais l'équipe d'animation sera garante des 09h de sommeil minimum par jeunes essentiel au bon fonctionnement de la journée. Un temps de transition sera proposé pour faire le lien entre la veillée et le coucher puis un temps de couvre-feu sera imposé afin de lancer le temps de sommeil.

Temps autogéré
Ce temps est un temps d'accueil où les jeunes peuvent utiliser librement les différentes ressources pédagogiques mises à disposition (jeuxludothèque, papeterie, livres...)

Le rôle de l'équipe d'animation sera de matérialiser différents espaces en cohérence avec l'envie des jeunes pour proposer une diversité d'occupation.
Elle sera dans une pédagogie de "laisser faire" c'est à dire laisser les jeunes vivre divers moments en communauté sans avoir de contraintes d'activités.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire le matériel mis en commun sera nettoyé par les jeunes et l'équipe d'animation devra les sensibiliser sur l'importance des gestes barrières.

Temps départ/arrivée

Ce temps est un passage de relais de responsabilités entre animateurs et parents. Un accueil « boissons, gouters » sera proposé aux parents permettant d'instaurer un temps de dialogue et ainsi rassurer la famille et les jeunes sur le départ et un temps de bilan lors du départ.

COVID 19
Dans le cadre du protocole sanitaire, l'équipe d'animation devra les sensibiliser les familles sur l'importance des gestes barrières

renforcement des apprentissages

PRODUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE D'UN JOURNAL DE BORD DES APPRENTISSAGES

Version écrite, lue, racontée et numérique

Histoire, culture locale

Mathématiques calculs numériques

Expériences Scientifiques

Enrichissement du vocabulaire

Expression orale et écrite

Vie en collectivité vivre ensemble

Activités physiques, ludiques

PLANNING
SEMAINE 1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CADRAN SOLAIRE	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE ÉROSION & FALAISE CYCLE & ÉTATS DE L'EAU	**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT FUSÉE CARBONIQUE	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** SABRES, BOUTEILES À LA MER & LONGUE VUE DE CORSAIRES	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** NATURE & ORIENTATION, BOUSSOLES	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK PIRATES	VEILLÉE MUSICALE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE DÉBAT DÉBILE « CITOYENNETÉ , STEREOPTYPE »	SOIRÉE CARTE AUX TRESORS MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING
SEMAINE 2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CERF VOLANT	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** FABRICATION DE SON « ARC AVENTURE »	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITE « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** CAVALIER NOIR SPORTIF	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE BEACH SPORTS BODYBOARD	**ACTIVITÉS** SOFT ARC ULTIMATE LA PESTE GRAND JEU	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME CERF VOLANT KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK SPORTS	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE MATCH D'IMPRO THÈME : JEUX OLYMPIQUES	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING
SEMAINE 3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT CERF VOLANT	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE EXPLORATION COQUILLAGE	**ACTIVITÉS** FABRICATION DE SON « ARC AVENTURE »	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** CAVALIER NOIR SPORTIF	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE BEACH SPORTS BODYBOARD	**ACTIVITÉS** SOFT ARC ULTIMATE LA PESTE GRAND JEU	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME CERF VOLANT KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE LOUP GAROU « HISTOIRE PORT DES BARQUES / ILE MADAME »	VEILLÉE UNLOCK SPORTS	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE MATCH D'IMPRO THÈME : JEUX OLYMPIQUES	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ÉTOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles au possibles avec le centre nautique / place
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

PLANNING SEMAINE 4

SPÉCIFIQUE ADOS 14-17 ANS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00 10H00		RÉVEIL ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 8H À PARTIR DE DE 9H00 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, LUDIQUES, APPRENANTES				
10H00		**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT FABRICATION DE RADEAUX & D'ARCS	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE OLYMPIADES NAUTIQUES	**ACTIVITÉS** SCIENTIFIQUES ENVIRONNEMENT BOUSSOLE TOPOGRAPHIE SONAR & MORSE	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	RANGEMENT DU CAMP RESTITUTION COLLECTIVE
12H00		REPAS	PIQUE NIQUE	REPAS	PIQUE NIQUE	**11H45** DÉPART DES ENFANTS
14H00 16H30	ACCUEIL DES ENFANTS À 14H30 SUR SITE INSTALLATION DU CAMP ACTIVITÉ « BRISE GLACE »	**ACTIVITÉS** SOFT ARC NAVIGATION « RADEAUX, OPTIMIST»	**ACTIVITÉS** SORTIE PLAGE CAPOEIRA, DO BRASIL	**ACTIVITÉS** PARCOURS D'ORIENTATION	**ACTIVITÉS** JOURNÉE ILE MADAME KAYAK, PADDLE*	
16H30 18H00		RESTITUTION COLLECTIVE ET AUTOGESTION ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, APPRENANTES - GOUTER				
19H00 20H00	REPAS AVEC LES ENFANTS					
21H00 22H00	VEILLÉE ASTRONOMIE NUIT DES ETOILES	VEILLÉE UNLOCK AVENTURE	VEILLÉE FESTIVE & ANIMÉE	VEILLÉE GRAND JEU NOCTURNE	SOIRÉE MARCHÉ NOCTURNE VEILLÉE ETOILÉE	

* selon les attestations de 25 m de natation fournies par les familles ou possibles avec le centre nautique / plage
** Excursion croisière pendant la semaine selon planning établi par le prestataire

RÈGLEMENTATION - SÉCURITÉ - SANTÉ

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

1. CADRE JURIDIQUE

Affichages obligatoires

Le code du travail oblige tout employeur à afficher un certain nombre de documents dans les locaux utilisés par les salariés. Les ACM, qui n'échappent pas à la règle, doivent également afficher certains documents spécifiques à leurs activités d'accueil de mineurs.

Ces documents sont les suivants:

- Les adresses et numéros d'appel utiles: SAMU, gendarmerie, centre antipoison, «Allô enfance maltraitée»;
- Les consignes sur la conduite à tenir en cas d'incendie et les plans d'évacuation;
- L'avis relatif au contrôle de sécurité
- Le tableau des horaires de travail du personnel
- Le tableau des congés et des repos hebdomadaire du personnel
- L'adresse et le numéro de téléphone de l'inspection du travail compétente ainsi que le nom de l'inspecteur compétent
- L'adresse et le numéro de téléphone du médecin du travail ou du service de santé au travail compétent pour l'établissement
- Les menus
- L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Liste des documents à afficher et à présenter lors d'une inspection

Mise à jour 03 septembre 2015

1 – Documents concernant la déclaration et les locaux :

		Affichage
☐	Téléphone et lieu où se trouve le directeur en cas d'absence	
☐	Récépissé de déclaration de l'accueil de la DDCS du département d'origine	Obligatoire
☐	Fiche complémentaire (ou fiche unique si accueil périscolaire)	
☐	Avis de la PMI si enfants de moins de 6 ans	
☐	Plan des locaux et consignes d'évacuation	Obligatoire
☐	Plan de couchage si hébergement	Très conseillé
☐	Registre de sécurité avec le procès-verbal de la dernière commission de sécurité	
☐	Dossier technique amiante (mis à disposition des occupants des locaux par le propriétaire)	
☐	Panneau d'interdiction de fumer dans les locaux (y compris extérieurs clos)	Obligatoire
☐	Attestation d'assurance de l'accueil	
☐	Adresse précise des séjours accessoires et lieux de bivouacs	
☐	Adresses et numéros de téléphone des services d'urgence : médecins, hôpital, pompiers, gendarmerie ou police, SAMU, centre Antipoison, Allô enfance maltraitée	Obligatoire ***voir fiche DDCS***
☐	En séjour : cahier de comptabilité (permettant d'identifier le budget pédagogique, alimentaire, et le prix de journée)	

2 – Documents relatifs aux projets :

☐	Projet éducatif (ou PEDT si l'organisateur est la commune)
☐	Projet pédagogique

3 – Documents relatifs aux activités :

☐	Conventions passées avec des prestataires de services le cas échéant. Exemple : activités physiques et sportives
☐	Tests préalables à la pratique de certaines activités sportives, le cas échéant

4 – Documents relatifs à l'encadrement :

☐	Registre du personnel d'encadrement et de service
☐	Tableau de présence des encadrants
☐	Attestations de vaccination à jour des personnels d'encadrement et de service
☐	Diplômes des directeurs et animateurs
☐	Courrier de la DDD accordant une dérogation pour le directeur, le cas échéant
☐	Livrets de formation pour les directeurs et animateurs stagiaires (avec attestations de stages)
☐	Diplômes de l'assistant sanitaire
☐	Diplômes et attestations relatives à des qualifications particulières des encadrants. Exemples : surveillant de baignade, PSC1, BEES, qualification BAFA…

5 – Documents relatifs aux mineurs et au suivi sanitaire :

☐	Registre de présence des mineurs
☐	Fiches sanitaires de liaison
☐	Ordonnances en cours de validité si traitements médicaux pour les mineurs
☐	Registre d'infirmerie
☐	Projets d'accueil individualisés *(PAI)* le cas échéant
☐	Certificats médicaux préalables à la pratique de certaines activités physiques en accueil collectif de mineurs
☐	Carnet sanitaire de la piscine

6 – Documents relatifs à la restauration :

		Affichage
☐	Menus de la semaine	Conseillé
☐	Cahier de traçabilité des denrées	
☐	Tableau des relevés de température sur les réfrigérateurs et congélateurs	Obligatoire

2. SANTÉ – HYGIÈNE – SOINS

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

Equipements des locaux

-Surface lisses et lavables
-Bacs distincts pour le lavage

Hygiène des locaux et du matériel

-Pas de plantes en cuisine
-Séparation du secteur « propre » (table de travail, fourneaux…) du secteur « sale » (légumières, plonge, déchets, évier….)
-Lavage du matériel après utilisation
-Mise en place d'un planning écrit de nettoyage

Réfrigérateur

-Température inférieure à 4°
-Présence permanente d'un thermomètre
-Relevé quotidien de température

Denrées alimentaires

-Respect de la chaine du froid : vérifier les températures de transport (dans les glacières)
-Mise en place d'un relevé de température, lors des préparations et du départ des glacières

Aliments sensibles

-Les œufs doivent être conservés au frais et cuits à cœur
-Les steaks hachés doivent être cuits à cœur

Repas témoins

-Conservation des repas témoins cuisinés ou pas dans un contenant fermé pendant 5 jours au froid.

Stockage

-Stockage séparé des produits alimentaires et produits d'entretien.
-Respect de toutes les températures de stockage

Décongélation

-jamais à température ambiante.
Traçabilité :
-Conservation des étiquettes de produits réfrigérés, congelés et des œufs. Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés non terminés (ex : crème anglaise).

Traçabilité
-Conservation des étiquettes de produits réfrigérés, congelés et des œufs. Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés non terminés (ex : crème anglaise).

Distribution des repas
-En liaison chaude, les repas sont maintenus à +63°.
-En liaison froide, les repas chauds sont refroidis en moins de deux heures à +10°, stockés à +3° et réchauffés en moins d'une heure à +65°.

Poubelles
-Poubelles disposant de couvercles, lavées et désinfectées régulièrement
-Evacuation des déchets vers l'extérieur aussi souvent que possible.

Pique Nique
-Respect des températures dans les glacières.
-Chaine du froid respectée : du réfrigérateur à la glacière et de la glacière à la consommation.

PAI ENFANTS - Protocole à suivre selon les recommandations

Utilisation des outils numériques
- A disposition deux tablettes
- A disposition 1 ordinateur

Ces outils seront utilisés pour permettre un version numériques des

Utilisation des portables
Les mobiles seront conservés par l'équipe d'animation. Ils seront distribués sur les temps

- « Appel aux parents - Soir 18-19h00»

Alcool et drogues, tabacs
La consommation des produits est INTERDITE tout le long du séjour. L'équipe d'animation veillera au respect de cette règlementation interne.

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

Le lieu d'isolement

le séjour dispose d'un «mobil home» local infirmerie, permettant d'isoler les malades. Une caisse comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousses des premiers secours (5), à prendre lors des sorties seront rangées dans le mobil home.
Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre, sans blanco ni pages blanches. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre.

L'assistant sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premier secours. L'assistant est chargé des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI....).

Allergies et consignes de santé

un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.
Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.
Dossier médical du personnel d'accueil : Il doit contenir un certificat médical de moins de 3 mois, attestant la personne est apte à travailler en collectivité (vaccins à jour).

Accueil des handicapés

Pour les jeunes atteint de handicap nous invitons les familles à prendre contact avec le directeur de structure pour savoir comment et dans quel cadre l'accueil du jeune peut se faire et ainsi mettre en place un protocole permettant l'épanouissement du jeune au sein de la structure.

APPLICATION DU PROTOCOLE COVID 19

3. LES TRANSPORTS

Les transports pouvant être utilisés dans le cadre de notre activité : transports en minibus étant assuré par l'assurance auto de l'organisateur/trice.

Cars voitures et minibus : l'animateur veille à ce que chaque enfant soit attaché avant chaque départ.

Pour les plus petits :
Un rehausseur est nécessaire si l'enfant fait moins d'1m35 puisque l'attache doit passer devant l'épaule et non devant le cou.

4. RÈGLEMENTATION – SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS

Le planning est composé de diverses activités aussi bien manuelles, sportives mais aussi de sorties culturelles. Chaque animateur doit préparer et vérifier le matériel qu'il utilise avec les enfants.

Le taux d'encadrement en ALSH est d'1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans et 1 pour 12 pour les + de 6 ans.

Lors d'activités spécifiques : canoé-kayak, escalade, escrime, voile et sport mécanique, un brevet d'état ou une qualification pour le sport en question sera demandé.

Randonnées pédestres : pas de qualification spécifique mais nous alloons privilègier des chemins balisés avec accès facile à un point de secours, initiateur pour la haute montagne. On va appliquer les mêmes règles qu'en vélo : des groupes pas nombreux.
Points spécifiques :
- aider à traverser collectivement la route
- marcher si possible à droite (en groupe)

Il est nécessaire que le directeur vérifie les diplômes des intervenants d'activités spécifiques auprès des enfants.

La sortie à pied

On va appliquer les mêmes règles qu'en vélo : des groupes pas nombreux.
Points spécifiques :
- aider à traverser collectivement la route
- marcher si possible à droite (en groupe)

La baignade

Nous organiserons la baignade avec un périmètre. le Surveillant de baignade (SB) sera présent pour toutes les baignades sur site non surveillée par le poste de secours.

Les animateurs étant dans l'eau (le SB en dehors de l'eau) sont de 1 pour 8 pour les +de 6 ans et 1 pour 6 pour les – de 6 ans.

Précautions d'usage :
*faire attention à une entrée progressive dans l'eau
*faire attention au soleil en mettant de la crème aux enfants *penser à boire

Budget

Lors des séjours le directeur est responsable d'un budget alloué et devra rendre des comptes au comptable avec les justificatifs de paiement.

Evaluation du projet pédagogique

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer le une évaluation des séjours sur différents points :

- Les jeunes participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle.
- Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.
- Les jeunes s'impliquent dans la gestion de la vie collective.
- Un maximum de décisions sont prises par les jeunes.
- Les jeunes sont propres, en bonne santé et en pleine forme.
- Les jeunes accueillent leurs parents en leur faisant visiter le centre, leur présentant l'équipe d'animation avec plaisir.
- Les jeunes ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations. - Le matériel est utilisé.
- Les lieux sont propres, rangés, décorés.
- Les relations sont calmes, détendues, exempte de toute violence. - Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales.
- L'organisation est efficace et bien vécue par tous.
- Les adultes ont plaisir à travailler ensemble.
- Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique a pour but d'être en permanence en mouvement suite aux réflexions d'équipe. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité. Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction. L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place. La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble, arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants.

Séjours été 2020

PORT DES BARQUES

LITTORAL
MER ET AVENTURES

TARIF *SELON QF*

DE 140€ À 195€
DU LUNDI AU SAMEDI
CAMPS - SÉJOURS

AIDE ETAT

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION DE
30 € - 60 € - 90 € - 120 € - 150 €
PAR SÉJOUR ET PAR ENFANT
SOUS CONDITIONS
LIEU D'HABITATION - ÉQUIPEMENTS ENFANTS

CENTRE SOCIOCULTUREL PRIMEVERE LESSON

05 79 97 97 30

PRIMEVERE-LESSON.COM

SÉJOURS